


Accordéon Suisse

Association Romande des Musiciens Accordionistes ARMA

Association Romande des Musiciens Accordionistes

 Procès verbal de la 75^{ème} assemblée générale statutaire de Péry, le dimanche 21 mars 2010

1. Bienvenue

Monsieur Daniel Froidevaux, président de l'Association des Accordionistes du Jura Bernois, souhaite la bienvenue aux délégués et aux invités.

L'assemblée débute en musique avec le nouvel Orchestre des Membres du Comité de l'ARMA, sous la direction de Lionel Chapuis, interprétant, en création mondiale, la marche « Vive la musique » écrite spécialement pour le 75^{ème} anniversaire de l'ARMA par son directeur¹ !

Bernard Cintas, président de l'ARMA, ouvre la 75^{ème} assemblée générale statutaire de l'ARMA. Il ajoute à l'ordre du jour le point 3.8 : discussion des rapports, et annule le point 6.1 : élection du président, cette année n'étant pas une année d'élection présidentielle.

Le président salue la présence de :

- Benoît Vogt, conseiller municipal de Péry,
- nos présidents d'honneur : Marinette Nydegger, Raymond Brovarone, Fredy Guignard,
- nos membres d'honneur : Janine Gaudin, Sophie Raboud, Marie Roulier, Claude-Alain Antonelli, Pierre Bonnamour, Christian Glur et Gabriel Schott,
- nos invités : Agnes Neeser, du comité d'Akkordeon Schweiz (EHAMV), Pierre-Alain Gauchat, de la Fédération jurassienne des musiques, Lionel Chapuis, Alain Bucher et Christian Klaus.

Il salue également les représentants de la presse et les remercie pour leur excellent travail en faveur de l'accordéon en général.

Il excuse Angélique Rime, membre du Comité romand, Didier Simond, webmaster du site Internet de l'ARMA, Jeannette Delacombaz, Madeleine Ray, Marcel Pasquier, Jean-José Ruffieux, membres d'honneur, Rudolf Bieri, président d'Akkordeon Schweiz (EHAMV).

Quelle que soit la période de l'année ou l'endroit où nous nous trouvons, le deuil peut toucher chacune de nos familles. Une pensée va à toutes les familles endeuillées et à tous ces accordéonistes, inconnus ou renommés, qui nous ont quittés.

1.1. Nomination de scrutateurs

Deux scrutateurs sont nommés.

2. Administration

2.1. Présences et effectifs

Les 62 sociétés de l'ARMA ont été invitées à participer à l'assemblée générale.

Fédérations	Effectifs	Présence	Droit de vote
AAJB	4 (-2)	4	4
FCFRA	7	5	5
FCGEA	5	5	5
FCJUA	3	2	2
FCNA	14	6	6
FCVDA	25	11	10
FCVSA	4	3	3
Total	2	36	35 (majorité requise : 18)

Le président rappelle qu'il est très important d'annoncer tout changement d'adresse dans les plus brefs délais à sa fédération, qui fera suivre à la responsable du fichier ARMA, ou directement à fichier@arma.ch. Il remercie aussi les sociétés de respecter les délais d'inscription afin de faciliter l'organisation de toute manifestation.

2.2. Dernier procès-verbal de l'AG à La Roche

Le procès-verbal est accepté sans modification à l'unanimité.

¹ Le morceau peut être commandé auprès des éditions AME Lyss.

3. Rapports

3.1. du président (B.Cintas)

cf. Annexe 1

3.2. de la commission des cours (D.Etienne)

cf. Annexe 2

3.3. de la commission concours (S.Paccot)

cf. Annexe 3

3.4. de la commission information journal (P.-A.Chabloz) et Internet (D.Froidevaux)

Journal : cf. Annexe 4

Internet

D. Froidevaux présente quelques statistiques concernant les visites sur le site de l'ARMA, démontrant qu'il est toujours plus consulté.

Les rubriques les plus visitées sont :

1 ARMA

2 Photos

3 Agenda

4 Petites annonces

Depuis la création du site, en mai 2006, les visites ont quasiment doublé. On arrive à une moyenne journalière de 84 visites sur le site qui en comptabilise à ce jour plus de 73'000.

Un lifting du site sera entrepris dans le but d'être plus « compatible » avec le projet « Accordéon Suisse ».

3.5. du caissier (J.Zuber)

cf. Annexe 5

3.6. des vérificateurs des comptes

L'AAJB, en les personnes d'Arlette Sester et Rolf Bieri, a procédé à la vérification des comptes de l'ARMA pour l'exercice 2009. Pour toutes les écritures contrôlées des pièces justificatives ont été trouvées. J.Zuber est remercié pour la parfaite tenue des comptes et l'exactitude de son travail. Les vérificateurs proposent à l'assemblée de lui en donner décharge.

3.7. Budget 2009

cf. Annexe 5

3.8. Discussion des rapports

La discussion est lancée concernant les rapports qui viennent d'être donnés.

Une société neuchâteloise relève que les morceaux imposés ne sont pas à leur niveau, pas adaptés aux petites formations.

B.Cintas est conscient de la problématique des morceaux imposés. Ce point sera discuté en commission musicale. Le problème plus important est que 2/3 des sociétés ne manifestent aucun intérêt pour le CRSA : elles ne se sont pas inscrites, sans même avoir vu les morceaux imposés. Malgré un forfait d'inscription revu à la baisse, il y a une diminution drastique du nombre de sociétés inscrites. Que faut-il faire avec le CRSA : premièrement, le Comité romand est mal à l'aise par rapport à l'Aurore de Morges qui travaille d'arrache-pied pour accueillir les sociétés. Le travail est le même pour 20 ou 40 sociétés, mais au final il y a moins dans la caisse. Cela pose un cas de conscience. Deuxièmement, l'ARMA est partie prenante : elle engage des jurés, paie des partitions. Avec si peu d'inscription, il y a une perte d'argent, celui des sociétés (cotisations). Il faut donc tirer la sonnette d'alarme et prendre une décision pour l'avenir du CRSA. Il y a une réelle démotivation par rapport à une compétition, à passer une journée tous ensemble, à apprendre un morceau imposé (il y a eu sept désistements dus aux morceaux imposés).

L.Chapuis trouve qu'il y a un décalage entre le travail fourni par le Comité romand et le nombre d'inscriptions. Il relève quelques mots-clés : rencontre, morceaux imposés, motivation, esprit de compétition en baisse... Il lance l'idée que la commission musicale en discute. Pour lui, c'est impensable que le CRSA n'ait plus lieu. Il propose une catégorie libre, sans morceau imposé, avec un rapport du jury. On pourrait obtenir entre 10 et 15 sociétés de plus.

Une société vaudoise note que l'année dernière avait lieu la Fête fédérale, dans une année ce sera la Fête cantonale vaudoise. C'est une perte de temps de préparation pour leur propre concert. C'est un choix de ne pas faire trois années de suite un concours, question d'agenda.

B.Cintas précise que la Fête fédérale est toujours organisée 2 ans après le CRSA, mais qu'il y a eu un décalage à cause l'Eurofoot.

F.Guignard est très déçu et trouve que c'est un gâchis énorme. Le CRSA est un lieu de rencontre et de fête. Les sociétés devraient avoir le courage de dire pourquoi elles ne veulent pas y participer, cela aiderait les organisateurs.

B.Cintas indique que l'ARMA ne juge pas les sociétés. Tout le monde a ses raisons. Mais il aimerait comprendre pourquoi. Il y a eu des adaptations, les rapports ont toujours été acceptés à l'unanimité, sans discussion.

C.-A. Antonelli dit qu'il faut lever la tête du guidon. Il constate qu'en 10 ans, 20 sociétés ont démissionné, il y a une diminution des inscriptions pour la MRA, les directeurs ne se forment pas, les effectifs des sociétés diminuent, il y a une forte usure dans les comités de sociétés. Le Comité romand doit se demander comment on veut que ça soit dans 10 ans et s'en donner les moyens. Le CRSA est-il un bon outil ? Lui-même n'a pas de solution. Il note qu'il y a une concordance de vue entre comité et directeur de société.

J. Schaffner se pose la question de l'avenir de nos sociétés, que faire pour que cet héritage perdure, que veut-on léguer à nos jeunes. Il faut une manifestation qui nous réunit. Si le CRSA ne subsiste pas, comment faire pour réunir les sociétés ? Il y a beaucoup d'enthousiasme avec l'OASF, on peut trouver d'autres voies.

Une société neuchâteloise évoque le manque d'effectif et de directeur.

B. Cintas pense que la question fondamentale est l'évolution des sociétés. Il y a quelques pistes, comme la collaboration avec la Suisse alémanique. Les sociétés voisines en manque d'effectifs peuvent se rapprocher. La perception de la vie associative a changé. L'avenir c'est la jeunesse : il y a une réflexion à mener au niveau de la formation, nécessitant une structure. Comment peut-on attirer les jeunes : répertoire, formation des directeurs ? Le CRSA est un révélateur, mais ce n'est pas lui qui fait vivre l'ARMA. Nous sommes à la croisée des chemins.

B. Cintas soumet au vote de l'assemblée la question suivante : est-ce qu'on continue une manifestation commune des sociétés romandes, en se laissant une année pour réfléchir dans quel sens aller ? L'assemblée accepte à l'unanimité cette proposition. Il y aura des propositions de projet, une consultation des sociétés. B. Cintas remercie les sociétés pour leur contribution. Le Comité romand est ouvert à la discussion et aux idées.

Les différents rapports et le budget sont acceptés par applaudissement. B. Cintas remercie l'assemblée pour sa confiance et son soutien au Comité romand.

4. Manifestations

4.1. 75^{ème} anniversaire de l'ARMA

Pour présenter les projets de l'ARMA en cette année anniversaire, la parole est donnée à Lionel Chapuis. Il se rappelle les assemblées générales de l'ARMA il y a une quinzaine d'années où les membres se demandaient où était l'accordéon à la radio et à la télévision. Actuellement, il a une excellente visibilité à la RTS. Il y a des Kiosques à musiques spécial accordéon où l'instrument est présenté sous ces multiples facettes, permettant de cette manière d'intéresser les jeunes. Il remercie Jean-Marc Richard pour tout le travail qu'il fait : il a un impact que nous tous réunis n'aurons jamais. Pour participer aux Kiosques à musiques, il faut faire la demande auprès de Lionel Chapuis : il fait son possible pour programmer un maximum d'accordéon, mais il ne peut pas répondre positivement à tous.

Il remercie également Claude-Alain Antonelli qui a recréé le Club des 100.

L'Orchestre d'Accordéon de la Suisse Francophone en est à sa troisième version suite à une idée que lui-même a eue avec Bernard Cintas : jouer avec Richard Galliano pour un concert de gala à l'occasion des 75 ans de l'ARMA. Galliano a été approché lors d'un concert donné à Beausobre : il a tout de suite eu des idées pour ce projet. Lionel remercie le Comité romand pour la logistique de ce concert et pense que l'OASF aura un bel impact.

B. Cintas retourne le compliment à L. Chapuis. L'OASF ne serait rien sans l'énergie, le temps, la passion donnés par Lionel.

A 69 jours du CRSA, Nelly Montani présente le programme de ce week-end festif à Morges. Samedi : Kiosque à musiques, concert de gala de R. Galliano et de l'OASF, partie récréative. Dimanche : CRSA. Tout est mis œuvre par l'Aurore de Morges pour que les musiciens de Suisse romande passent un moment convivial.

4.2. Festival des musiques populaires de Moudon

B. Cintas remercie les cinq sociétés qui y participent – dont deux prennent part au CRSA – et donne rendez-vous à tous pour y assister. Le programme sera disponible sur le site du festival. La finale du Trophée des musiques populaires sera diffusée en direct le samedi soir sur la TSR depuis Moudon.

5. Relations

5.1. EHAMV-Akkordeon Schweiz

Agnes Neeser transmet les salutations du comité central d'Akkordeon Schweiz. Comme il n'y a pas de röstigraben entre les amis de l'accordéon, elle souhaite un avenir réjouissant pour Akkordeon Schweiz et l'ARMA.

B. Cintas précise que les Suisses alémaniques ont eu l'initiative de regrouper les accordéonistes au niveau suisse afin d'avoir plus de poids. Ils ont ainsi créé Akkordeon Schweiz-Accordéon Suisse, sorte de label, de marque déposée. Ce projet a été présenté au Comité romand. C'est un outil de communication qui permettra d'avoir des projets communs, de participer ensemble à des débats.

Les fédérations et sociétés qui le désirent pourront utiliser le logo d'Accordéon Suisse pour revendiquer qu'elles en font partie. Il y aura un échange rédactionnel entre Suisse romande et allemande. Une base de données d'adresses sera aussi à disposition des fédérations et sociétés qui le souhaitent. Elle est mise à disposition par la Suisse allemande ; l'ARMA en financera la traduction. C'est une entreprise professionnelle qui a créé cette base, avec toute la sécurité nécessaire pour la protection des données.

Les premiers bénéficiaires de cette collaboration sont les sociétés d'accordéon.

5.2. Commission enseignement et formation

cf. Annexe 6

5.3. Association romande des musiques populaires

L'ARMA a deux représentants au sein de cette association : D. Froidevaux, trésorier, et B.Cintas, président. Cette association organise le Festival des musiques populaires de Moudon. Depuis son adhésion à cette association – dès sa fondation – l'ARMA a gagné en visibilité auprès des fanfares et des chœurs. C'est une plate-forme d'échange.

6. Elections

6.1. Confirmation des délégués de fédérations

AAJB : Suzanne Bigler et Jean-Pierre Pini

FCJUA : Nicole Chappuis et Chantal Lachat Rondez

FCNA : Jean-Pierre Burkhalter et Charles-Henri Haldimann

FCFRA : Denis Etienne et Angélique Rime

FCGEA : Pierre-André Chabloz et Fabienne Grandjean

FCVSA : Daniel Duay (nouveau) et Jacques Zuber

FCVDA : Stéphanie Paccot et Philippe Joly.

6.2. Nomination de membres honoraires

Aucune demande des fédérations.

7. Assemblée générale 2011

En tenant compte du tournus, la prochaine AG sera organisée le 6 mars 2011 par les Sittelles d'Oron-la-Ville.

2011 : FCVDA

2012 : FCJUA

2013 : FCGEA

2014 : FCNA

2015 : FCVSA

2016 : FCFRA

2017 : AAJB

2018 : FCVDA...

8. Propositions

8.1. des fédérations

Aucune proposition des fédérations

8.2. du Comité romand

VXM : La RSR et la DRS ont mis en place un moteur de recherche et un site où chaque société peut créer un compte (vidéo, extraits de CD...). C'est un outil de communication que les programmeurs de radio visitent volontiers. Il n'y a pas de problème de droit d'auteur car VXM prend en charge les droits de diffusion.

L'ARMA a été sollicitée pour soutenir le projet d'une société. Elle avait refusé de peur de ne pouvoir soutenir toutes les demandes de sociétés. Depuis, le Comité romand a réfléchi afin de mettre sur pied un fonds pour aider les créations, les manifestations originales, afin d'encourager les sociétés à se présenter différemment. Elle fera une proposition concrète lors de l'AG 2011.

8.3. Divers

B.Gallay annonce une soirée de gala le 27 mars 2010 à Thônex (GE) pour soutenir les sinistrés d'Haïti.

P.Joly informe de la parution d'un double CD enregistré par 22 sociétés vaudoises, en vente au prix de Frs 30.-

La fête cantonale vaudoise aura lieu fin mai 2011 à Villars-le-Terroir.

B.Cintas clôt cette assemblée générale en remerciant les Grillons de Bienne et l'Ensemble d'Accordéons de Péry pour l'excellente organisation de cette 75^{ème} assemblée générale.

Annexe 1 : Rapport du Président

Mesdames, Messieurs, les responsables des sociétés et fédérations, chers amis musiciens et directeurs,

C'est avec grand plaisir que je me retrouve devant vous pour cette 75e assemblée générale.

L'année 2009 a été pour l'ARMA une année de transition et de réflexion sur les défis qui nous attendent pour les prochaines années.

En effet, un jubilé comme celui que nous célébrons cette année, est évidemment l'occasion de se retourner sur le parcours accompli, mais aussi l'occasion de réfléchir à son avenir.

Dire que l'environnement social et culturel dans lequel évolue l'ARMA, et les fédérations qui la composent, a évolué depuis 75 ans, c'est enfoncer des portes largement ouvertes. La majorité des sociétés d'accordéon romandes ont été fondées entre les années trente et septante du siècle dernier et ont connu des fortunes diverses, au gré des modes culturelles et musicales, des parcours personnels de leurs dirigeants et musiciens, mais elles ont généralement traversé ces épisodes sans trop de dégâts.

Depuis le début des années nonante on note cependant une inquiétante augmentation des disparitions de sociétés, soit par manque de musiciens, soit parce qu'elles ont décidé de poursuivre le chemin en dehors de leur fédération.

L'ARMA n'a évidemment pas attendu aujourd'hui pour réagir à cette situation: elle a réactivé il y a bientôt 15 ans, les cours de direction afin de garantir un renouvellement des directeurs, en accueillant en son sein, il y a 5 ans, les membres de feu-l'Association Romande des Professeurs d'Accordéon pour leur permettre de développer leurs activités de formation continue, en oeuvrant à la reconnaissance de l'accordéon au sein des musiques populaires romandes. Enfin, elle a également entrepris un travail conséquent pour faire de sa MRA un concours toujours plus rigoureux et de l'inscrire dans une logique d'éliminatoires au niveau suisse, qui motive les jeunes accordéonistes romands dans leur progression musicale.

Tout cela s'est déroulé dans un contexte socioculturel où l'accordéon, en tant qu'instrument de musique, a retrouvé ses lettres de noblesse et a même gagné une reconnaissance dans des répertoires musicaux qui lui étaient jusqu'ici fermés. Mais également dans un contexte socioculturel dans lequel la désaffection du citoyen suisse envers la vie associative, et celle de la classe politique suisse envers la culture en général et la musique en particulier a été fatale à nombre de nos sociétés.

Face à cette situation, que peut faire une association faitière comme l'ARMA ? Elle ne va évidemment pas aller plaider votre cause auprès de vos communes pour des subventions, pour soutenir une école de musique ou vous prêter un local de répétition, ce n'est pas son rôle. Par contre, elle peut réfléchir au meilleur moyen de défendre la cause de ses sociétés en tant qu'associations culturelles et de centres de formation musicale dans les débats actuels et futurs.

Seulement, comme toujours, c'est l'union qui fait la force.

Et avec ses 62 sociétés et moins d'un millier de musiciens, l'ARMA ne pèse pas lourd. C'est nettement moins qu'une seule fédération cantonale de fanfares ou de chœurs. C'est pourquoi le Comité romand a accueilli avec enthousiasme le projet de l'EHAMV de mettre sur pied un label suisse de l'accordéon, Akkordeon Schweiz/Accordéon Suisse, dans lequel l'ensemble des accordéonistes suisses pourront se rallier, et qui pourrait les représenter dans les débats culturels ou pour des soutiens financiers ou politiques dont les enjeux sont de plus en plus discutés à un niveau national. Unis sous ce nouveau label, mais sans perdre leurs spécificités régionales qui font leur richesse, les accordéonistes suisses auront ainsi un poids plus important dans le paysage socioculturel de notre pays.

Vous aurez droit à une présentation détaillée de ce projet au cours de cette assemblée.

Dans le même ordre d'idée, j'ai le plaisir de vous informer qu'après les déboires de la Coupe Suisse, notre MRA deviendra une éliminatoire romande du futur Concours Suisse d'Accordéon, qui sera organisé, à l'initiative de l'ARMA, par toutes les associations suisses d'accordéon (ARMA, EHAMV-Akkordeon Schweiz, SALV et IG-Akkordeon). La première édition de ce concours aura lieu fin 2011.

Le Comité romand a donc encore du pain sur la planche, et a toujours autant de plaisir et de passion à travailler pour vous, mais il arrive parfois qu'il soit pris de découragement. En effet, l'effondrement du nombre d'inscriptions au CRSA 2010 par rapport aux précédentes éditions (qui étaient déjà alarmantes), et ceci malgré les aménagements d'organisation et de tarification, pose sérieusement la question de l'intérêt des sociétés romandes envers une telle manifestation. Nous en reparlerons plus tard dans la matinée.

Avant de conclure, j'espère que vous viendrez nombreux au concert de gala du 75e de l'ARMA, que le Comité romand a organisé à votre intention le 29 mai à Morges, dans le magnifique Théâtre de Beausobre. Richard Galliano donnera un concert en compagnie de son Tangaria Quartet. Mais surtout, pour l'ouverture de ce concert, 90, oui 90 musiciens de toute la Suisse romande ont reformé notre Orchestre d'Accordéon de la Suisse Francophone, qui pour l'occasion sera le plus

grand orchestre d'accordéon de Suisse, afin d'accompagner Richard Galliano lui-même pour trois morceaux. Tout ceci évidemment sous la brillante direction de Lionel Chapuis, qui vous en parlera plus en détail.

Voilà, j'espère que ces quelques réflexions sauront susciter des réactions parmi vous, de provoquer des discussions, voire des propositions, car le Comité romand peut faire beaucoup pour vous, il en a l'envie, les moyens et les compétences. Mais sans votre soutien, il ne peut rien. Et, vous l'aurez compris, l'enjeu est de taille : on ne parle pas ici de l'opportunité d'un verre souvenir ou du tarif des repas de notre assemblée générale. On parle de l'avenir de nos associations musicales et de nos structures d'enseignement. Donc de l'avenir de notre instrument dans les 10-20 années prochaines.

Chers amis et collègues du Comité romand, je vous adresse mes sincères remerciements, mais également ceux de l'ensemble des accordéonistes romands pour lesquels vous vous dépensez sans compter.

Mes remerciements également à vous, responsables de sociétés et de fédérations, pour votre travail sur le terrain et le dynamisme dont vous faites preuve, et que j'ai pu également constater lors de mes visites à vos manifestations et assemblées.

Je vous souhaite à tous, une excellente année musicale, et une excellente journée ici à Péry.

Bernard Cintas

Annexe 2 : Rapport de la commission des cours

L'effectif pour l'année scolaire 2008-2009 était de 2 élèves inscrits en classe de préparation et de 3 élèves au Conservatoire de Lausanne.

Virginie Schmutz et Anne-Laure Nicolas ont terminé en juin 2009 leur année en classe de préparation. Elles n'ont pas souhaité continuer leur formation en rentrant en classe de direction au Conservatoire.

Sébastien DELLA CHIESA, Paul-André AMEZ-DROZ et Eugénie GALLAY sont les trois élèves qui sont actuellement en formation de direction au Conservatoire de Lausanne. Ils termineront leur 3ème et dernière année en juin prochain. Leur dernière épreuve et éliminatoire sera l'examen concert qui aura lieu le 14 juin. Ce jour-là, les 3 candidats devront mener une répétition de 30 minutes et diriger une pièce en public et devant un jury. Nous leur souhaitons d'ores et déjà plein succès. Nous remercions déjà les « Gais Matelots » de Lutry qui officieront comme société d'examen.

Le comité ARMA et moi-même remercions Suzanne ZUCHUAT pour son engagement et l'excellent travail accompli pour les cours d'appuis aux élèves du Conservatoire. Nous remercions également Mr. Pascal FAVRE, responsable de la classe de direction au Conservatoire de Lausanne, pour son appui et la parfaite collaboration dans l'organisation de ces cours et des examens.

Parlons d'avenir. La commission des cours de l'ARMA ouvrira une nouvelle classe de préparation aux cours de direction en septembre. Cette formation est adressée non seulement aux futurs directeurs et directrices, mais aussi à tous les musiciens qui ont envie de progresser dans les branches théoriques - solfège, harmonie et base de la direction.

Ce cours est une ouverture différente à la musique et représente un excellent complément à la formation de l'instrument. En plus de faciliter la "lecture à vue" et de renforcer l'efficacité pendant les répétitions, l'enseignement dispensé permet de mieux comprendre la musique et l'interprétation à donner aux pièces abordées, seul ou en groupe.

A ne pas négliger non plus, en plus de l'enseignement musical, ce cours favorise les échanges entre les élèves de toute la Suisse romande et crée des synergies et des liens dont vous pourrez bénéficier dans vos sociétés.

Nous recherchons activement des élèves ! J'aimerais aujourd'hui vous sensibiliser sur un point particulier. Avec l'aide du comité, j'ai répertorié l'ensemble des directeurs qui dirigeaient nos sociétés romandes et je les ai répartis par catégorie d'âge. Je ne veux pas ici créer d'émotions ou péjorer mes collègues plus âgés, bien au contraire. Vous comprendrez dans instant ma légère provocation. Voici ce que ma statistique a donné :

- 5 directeurs - 30 ans
- 20 directeurs – 40 ans
- 9 directeurs – 50 ans
- 17 directeurs + 50 ans

Pour un total de 51 directeurs. Dont 11 d'entre eux dirigent 2 sociétés ou plus. Dans un horizon d'environ 10-15 ans, nous serons amenés à remplacer environ 30% des directeurs. Je ne veux pas dire par-là qu'il faut ranger les directeurs de plus de 50 ans au placard, bien au contraire. Ils font du très bon travail et on doit leur être reconnaissant pour tout le travail effectué jusqu'ici et nous en avons besoin pour bien quelques années encore. La formation d'un directeur dure 4 ans, sans compter les années d'expériences à acquérir. Mon message d'aujourd'hui est de vous dire penser à la relève de tous les directeurs, peu importe l'âge. La relève passe par la formation.

Encourager vos musiciens à se perfectionner est un gage pour le futur. Vous profiterez de l'engouement et de l'enthousiasme de ces élèves pour perpétuer la bonne santé de votre société.

Nous restons ouverts à vos différentes remarques, idées et souhaits.

Pour la commission des cours
Denis Etienne

Annexe 3 : Rapport de la commission concours

Les 9 & 10 mai derniers la Médaille Romande de l'Accordéon s'est déroulée à Tavannes avec la participation de 133 musiciens. L'absence d'éliminatoire pour la Coupe Suisse n'a pas démotivé les participants qui ont tous fourni un travail musical formidable. Le prochain concours aura lieu les 30 avril & 1er mai 2011 à Orbe sous la nouvelle formule du Concours Suisse d'accordéon.

Le CRSA aura lieu le 30 mai à Morges. Tout est prêt pour vous accueillir nombreux en ce jour de Fête romande. Madame Nelly Montani prendra la parole toute à l'heure pour vous donner quelques informations au sujet de l'organisation mais avant tout j'aimerais vous faire part d'un gros bémol qui me tient à cœur ainsi qu'à la présidente de la commission musicale dont je vous lis la lettre. (cf. Lettre ci-dessous).

Chers amis musiciennes et musiciens,

Tout d'abord, je tiens à vous présenter mes excuses pour mon absence d'aujourd'hui, ce d'autant plus qu'aujourd'hui sera abordée la question du concours des sociétés d'accordéonistes. Bien que ne pouvant répondre à vos questions ni prendre part au débat, je voulais par ces quelques mots vous faire part de quelques réflexions sur un sujet qui me tient à cœur.

Tout d'abord, j'éprouve un grand sentiment de nostalgie. Où sont passé la motivation, l'enthousiasme, l'esprit combatif qui régnaient à l'époque de ma jeunesse à l'approche des concours ? Ces moments de doute, de satisfaction, de joie à la fin des prestations ? Cette effervescence qui enflammait toute une salle à l'annonce des résultats ? Ces plaisirs finalement assez simple mais qui ont marqué les esprits de tous les musiciens ... ? Cette année, seule une vingtaine de sociétés participeront au CRSA, et cela ne doit pas nous laisser indifférent. Qu'est-ce qui a changé, que faire pour remédier à ce manque d'enthousiasme, voilà les questions que l'on doit aujourd'hui se poser.

Pour remettre les choses en perspective, nous devons tout d'abord définir en quoi la participation à un tel événement peut être utile à une société de musique. Pour ma part, il y a plusieurs éléments à prendre en compte :

- l'occasion de se mesurer à d'autres sociétés en toute amitié
- un objectif à court ou à moyen terme qui permet de donner un autre sens au travail effectué tout au long de l'année
- un but pédagogique, notamment à travers l'étude d'une pièce imposée

J'aimerais en quelques mots développer ce dernier point : quelle est l'utilité du morceau imposé ? Il y en a plusieurs : tout d'abord comparer les différentes sociétés dans une même catégorie ; ensuite, mettre sur pied une partition en quelques semaines - ce que à mon avis, on ne fait pas assez souvent. Enfin, permettre aux musiciens de découvrir un répertoire parfois nouveau ou différent... En effet, certaines pièces sont contemporaines et ne sauraient être jouées lors des soirées annuelles : ce n'est pas le but d'un morceau imposé ! Et c'est à nous, directeurs, qu'incombe la lourde tâche de faire passer la pilule auprès de nos musiciens. Cela ne peut se faire que si nous gardons l'esprit ouvert : ne rejetez pas d'emblée un style de musique car il vous paraît inabordable voire inaudible, mais profitez de cette occasion pour découvrir un répertoire différent : cela ne pourra qu'être bénéfique pour vous et pour votre société !

Mais finalement, ce point a toujours posé problème : le morceau est soit trop dur, trop contemporain, trop facile, pas assez ceci, pas assez cela, ... Le fond du problème est ailleurs, car de nombreuses sociétés ne se sont pas inscrites cette année, et cela avant même d'avoir eu connaissance des pièces imposées, et j'espère qu'en ouvrant le débat aujourd'hui, vous trouverez une solution satisfaisante pour tout le monde !

En vous souhaitant une belle journée ainsi qu'une fructueuse assemblée, je vous adresse, chers amis musiciennes et musiciens, mes plus cordiales salutations.

Véronique Chapuis, présidente de la commission musicale

Pour compléter ce courrier on constate que cette année moins du tiers des sociétés romandes se sont inscrites au concours, soit 8 sociétés vaudoises, 2 neuchâteloises, 3 genevoises, 5 fribourgeoises, 2 du Jura bernois et 4 hors fédération dont 3 suisses alémaniques. Aucune du Valais et du Jura. Ce qui nous fait un total de 20 sociétés sur 62 sociétés romandes, soit 28 groupes. Quel dommage ! Pourtant le comité, principalement notre caissier, a oeuvré dur pour établir des nouveaux tarifs d'inscription, ceci dans le but d'encourager les sociétés à s'inscrire en plus grand nombre... (*Notre décision. Prix forfaitaire par société de Fr. 250.-. Pour deux groupes de la même société, le prix est de Fr. 400.— Et pour 3 groupes de la même société, le prix est de Fr. 450.—*). Un prix plus élevé sera défini pour les sociétés qui ne font pas partie d'une fédération. Visiblement nous n'avons pas trouvé la bonne formule... et j'en suis désolée. Bien consciente que chaque société a un emploi du temps bien chargé, la question que je me pose et de savoir si oui ou non les sociétés ont envie qu'un tel concours soit à nouveau organisé. Nous n'avons d'ailleurs pas de futur candidat pour nous accueillir en 2014. Il serait vraiment souhaitable que vous preniez position sur ce point.

Je regrette vivement ces désistements et le désintérêt des autres sociétés. Je remercie toutes les sociétés inscrites et me réjouis de vous rencontrer le 30 mai à Morges.

Stéphanie Paccot

Annexe 4 : Rapport de la commission information : journal

Chères Musiciennes, Musiciens et Accompagnants,

Que dire du journal, que nous avons eu quelques turbulences, ce qui malheureusement a provoqué parfois des retards et peut-être des oublis, pour lesquels je vous prie d'excuser l'équipe du journal.

Un journal est lu pour parfois susciter des commentaires et des remarques, dernièrement j'ai eu la remarque qu'il y avait beaucoup d'articles de Genève et que la Suisse romande n'était pas uniquement Genève, c'est vrai qu'il y a d'autres cantons en Suisse romande et plusieurs fédérations, mais c'est le travail de chaque fédération de dynamiser les sociétés locales afin que la rédaction du journal croule sous les articles, donc tous à vos claviers et envoyez-nous vos plus beaux moments de vos soirées et manifestations.

Malheureusement notre rédactrice Stéphanie Gilliéron a décidé d'arrêter la rédaction du journal, prise par d'autres occupations, je tiens ici à la remercier sincèrement pour son engagement durant toutes ces années pour le journal. Merci Stéphanie et que l'avenir soit plein de succès pour toi et ta famille.

Je tiens encore à vous rappeler quelques notions de base pour l'envoi de vos futurs et nombreux articles, qu'il est impératif de les envoyer à l'adresse du journal redaction@arma.ch, ou journal@arma.ch, surtout évitez de nous les envoyer à nos adresses mail privées ce qui risque de provoquer des retards et également des oublis.

Je vous souhaite à tous une bonne et agréable journée ici à Péry.

Pierre-André Chabloz

Annexe 5 : Rapport du caissier et budget 2010

ARMA

BILAN AU 31.12.2009

ACTIF			PASSIF		
	31.12.2009	31.12.2008		31.12.2008	31.12.2007
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
UBS usage général	446.00	855.35	Factures à payer	2'316.65	8'074.25
UBS honoraires	5'329.10	11'321.85	C/c Concours MRA/CRSA	1'509.00	2'100.20
La Poste no 10-4393-0	8'853.85	7'475.10	C/c CEF	1'766.25	1'989.80
UBS (Voyage Italie)	2'969.04	3'118.54	Créanciers et transitoires Journal	450.00	450.00
Débiteurs Journal	659.10	889.90	Voyage Italie	3'035.94	3'193.14
C/c cours	509.40	1'651.70	Fonds de réserve Journal	28'382.23	28'382.23
Impôt anticipé à récupérer	600.65	450.20	Fonds de réserve Formation	1'000.00	1'000.00
Deposito no 17-191720-1	10'625.23	10'385.38	Capital initial	9'558.40	
Dépôt à terme jaune	15'000.00	15'000.00	Bénéfice de l'exercice	73.90	
Participation ARMP	3'100.00	3'600.00	Capital final	9'632.30	8'916.40
	48'092.37	54'748.02		48'092.37	54'106.02

COMPTE DE PERTES ET PROFITS 2009

CHARGES			PRODUITS		
	2009	2008		2009	2008
	Fr.	Fr.		Fr.	Fr.
Suisa	6'093.55	6'132.65	Cotisations et Suisa	12'534.35	12'732.60
Assemblée générale	2'894.00	2'688.10	Intérêts	444.60	669.20
Frais de comité	728.45	297.25	Bénéfice Journal	1'331.20	811.00
Frais de déplacement	1'012.40	2'099.80			
Diplômes	256.50	35.00			
Site Internet	180.00	180.00			
Cours	2'000.00	2'000.00			
Intérêts et frais de banque	168.55	135.95			
Amortissement part. ARMP	500.00				
Frais divers	402.80	2.05			
Bénéfice de l'exercice	73.90	642.00			
	14'310.15	14'212.80		14'310.15	14'212.80

BUDGET 2010

CHARGES		PRODUITS	
	Fr.		Fr.
Suisa	6'100.00	Cotisations et Suisa	13'200.00
Assemblée générale	2'600.00	Intérêts et frais de banque	300.00
Frais de comité	500.00	Bénéfice Journal	500.00
Frais de déplacement	2'000.00		
Participation aux cours	2'000.00		
Internet	200.00		
Frais généraux	500.00		
Bénéfice selon budget	100.00		
	14'000.00		14'000.00

CONCOURS MRA/CRSA

BILAN AU 31.12.2009

	Fr.		Fr.
Caisse	101.65	Capital initial	8'525.75
UBS H-189,749.4	1'520.06	Perte de l'exercice	<u>-1'795.04</u>
C/c Arma	1'509.00	Capital final	6'730.71
Stock médailles	3'600.00		6'730.71
	<hr/>		<hr/>
	6'730.71		6'730.71

COMPTES DE PERTES ET PROFITS

Charges	Fr.	Produits	Fr.
Partitions	591.54	Vente de partitions	975.50
Cachet et frais de jury	4'000.00	Inscriptions	6'590.00
Achat de médailles	3'302.10	Produit d'intérêts	24.40
Frais postaux	387.40	Divers produits	100.00
Photocopies	263.10		
Frais de bureau	406.30		
Frais divers	534.50	Perte de l'exercice	1'795.04
	<hr/>		<hr/>
	9'484.94		9'484.94

Cours de direction conservatoire 2008 - 2009

(Période du 1.9.08 au 31.8.09)

Bilan au 31.8.2009	Actifs	Passifs
	Fr.	Fr.
UBS compte cours H 31289749.1 C/c Arma	97.41	509.40
Fortune :		
Solde initial		653.01
Perte de l'exercice		-1'065.00
Solde final		-411.99
	97.41	97.41

Cours de direction conservatoire 2008 - 2009

(Période du 1.9.08 au 31.8.09)

Comptes de charges et produits	Observ.	DEPENSES	RECETTES
		Fr.	Fr.
Participation ARMA			2'000.00
Participation élèves			2'000.00
Salaire Suzanne Zuchuat		3'960.00	
Déplacement Suzanne Zuchuat		1'052.00	
Frais secrétariat		19.70	
Intérêts et frais de banque		33.30	
Perte exercice			1'065.00
		5'065.00	5'065.00

Annexe 6 : Rapport de la Commission Enseignement et Formation

Bonjour à toutes et à tous

Permettez-moi tout d'abord de vous transmettre quelques informations sur la CEF, la Commission enseignement et formation.

La CEF se compose d'une quarantaine de membres : des professeurs, des directeurs, des personnes qui sont professeurs et directeurs en même temps.

La CEF a à cœur de faire résonner l'accordéon de la plus belle des manières et de faire découvrir notre instrument à tout public, enfants comme adultes.

Pour ce faire, nous organisons par l'intermédiaire de 5 délégués, des activités nous permettant d'échanger notre expérience, découvrir de nouvelles choses. Nous travaillons en étroite collaboration avec l'ARMA.

- En 2009 a eu lieu un séminaire très apprécié qui a permis aux participants de découvrir le monde très vaste de la percussion.
- Cette année, un séminaire a déjà eu lieu lors duquel le thème de la gestion du stress a été traité par le biais de la kinésiologie. Ce fut très enrichissant, en tout cas personnellement j'en ai retiré beaucoup d'informations très intéressantes.
- Le 18 avril prochain, un café-philosophie sera organisé avec pour thème "Comment dynamiser sa recherche de partition ou son programme musical." Ce séminaire est ouvert aux Directeurs de sociétés d'accordéonistes autant qu'aux professeurs. Le but de ce rendez-vous est un échange. Les participants arrivent avec leurs idées ou leurs expériences, on en parle, chacun pourra ainsi parler de sa manière de faire et trouver des nouvelles idées en écoutant les autres, dans le but d'avoir de nouvelles pistes.
- Le 14 novembre prochain aura lieu un séminaire d'une journée avec pour thème la sonorisation. Un technicien de studio sera présent pour expliquer les différences entre divers modèles de micros, et d'amplifications, soit pour l'amplification d'un accordéoniste seul, un accordéon basse, un orchestre d'accordéonistes ou un instrument soliste qui joue avec un orchestre d'accordéonistes. Il sera également possible pour les participants d'apporter leur propre installation d'amplification et il sera donc possible d'en parler, voir comment la régler etc.
- Pour 2011 nous avons beaucoup d'idées mais je ne vais pas vous les dévoiler aujourd'hui.
- Nous avons mis sur pied l'année dernière un projet qui se concrétise cette année, les "Répétitions portes ouvertes". Ce concept permet aux Directeurs d'aller visiter des répétitions ou de recevoir des Directeurs auditeurs, en vue de partager diverses choses intéressantes, sur la manière de travailler, voir comment se passe une répétition de préparation de concours etc. Une liste a été réalisée, elle sera distribuée cette semaine puis mise à jour et redistribuée régulièrement. Ce concept ne s'adresse pas qu'aux Directeurs faisant partie de la CEF mais tout Directeur intéressé peut s'y inscrire.

La CEF compte actuellement 40 membres mais la CEF c'est peut-être aussi vous. Nous vous invitons, Directeurs et professeurs à nous rejoindre et nous faire partager vos idées. Nous sommes d'ailleurs ouverts à toute proposition ou demande de séminaire que nous ne manquerons pas d'étudier.

Je profite de ce moment de parole pour remercier Chantal Lachat qui effectue notre travail de secrétariat.

Je ne vais pas revenir sur les problèmes qui ont déjà été évoqués mais je souhaite terminer par un message : osons échanger nos joies, nos craintes ou nos peurs liées à l'accordéon, osons l'innovation et croyons en la solidarité. La musique est un art, la musique est un partage, l'accordéon en est notre vecteur. Qu'il vive longtemps et très loin.

Bonne fin de journée et merci de votre attention.

Pour la CEF, Alain Bucher